

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 07757

Numéro SIREN : 824 564 595

Nom ou dénomination : 3M PIERRE

Ce dépôt a été enregistré le 30/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/029687

2023

F-IDENTIF

F-IDENTIF

A IDENTIFICATION DU DECLARANT:

Référence d'obligation fiscale	IS 1	☐ Cochez si vide
N° de SIREN	824564595	
Code activité NAF		

Désignation du déclarant :

Désignation ou nom prénom	SARL 3M PIERRE
Qualité ou complément de désignation	
Forme juridique	SARL
Adresse	11 Impasse des Mures
Complément de distribution	
Code postal	69005
Ville	LYON
Pays	FRANCE

Désignation du conseil :

Dénomination du conseil	
Complément de dénomination du conseil	
Complément 2 de dénomination du conseil	

B REGIME FISCAL:

Catégorie fiscale	Catégorie fiscale BIC/IS
Régime fiscal	Catégorie fiscale BIC/IS régime réel normal
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	Impôt sur les sociétés
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant	-
Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration	Dépôt non provisoire

C PERIODES:

Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2022	Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2022
Durée de l'exercice ou période N	12	Date d'arrêté provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2021	Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

D MONNAIE

Code monnaie :	EUR
----------------	-----

Compte conforme à l'original
de l'exercice 30 juin 2023

2023

2065

IMPOT SUR LES SOCIETES - page N°1

Si PME innovantes	☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)	☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE:			
Adresse du siège social:			
Adresse	11 Impasse des Mures	Complément	
Code postal	69005	Ville	LYON
Pays	FRANCE		
Ancienne adresse en cas de changement:			
Adresse		Complément	
Code postal		Ville	
Pays			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Désignation		Complément	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante:		Forme juridique	
Adresse		Complément	
Code postal		Ville	
Pays			

B ACTIVITE			
Si vous avez changé d'activité	☐	Activités exercées (libellés)	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION :							
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		63372	Déficit		0	
	Bénéfice imposable à 15%		42500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		0	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		0				
PV à long terme imposables à 19%	0	Autres PV imposables à 19%	0	PV à long terme imposables à 0 %	0	PV exonérées (238 quinquies)	0
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches							
Entreprise nouvelle, art 44 sexies			☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			☐
Entreprise nouvelle CGI art 44 septies	☐	Zone franche d'activité art.44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 terdecies			☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies			☐	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 octies A			☐
SII cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	Autres dispositifs			☐
Bénéfice ou déficit exonéré		0	Plus values exonérées relevant du taux de 15%		0		

2023

2065

IMPOT SUR LES SOCIETES - page N°2

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	
Dans le secteur productif, art. 244 quater W	☐

D IMPUTATIONS	1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangères ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt	0
	2 Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	0

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	0

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ	
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	0

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC	
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
Numéro d'identification	
Nom	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Pays	
Forme juridique	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	
Numéro d'identification	
Nom	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Pays	
Forme juridique	

2023

2065

IMPOT SUR LES SOCIETES - page N°3

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé		CIEL COMPT
ECF		☒	Désignation du prestataire		
		Dénomination prestataire			
		Complément			
		Complément 2			
		Siren du prestataire			
		Numéro, type et nom voie du prestataire			
		Complément de distribution			
		Lieu-dit, hameau			
		Code postal			
		Ville			
Pays					
Nom et adresse du comptable:		S / I :	-	Nom et adresse du conseil:	
		Tél:			
Nom				Nom	
Adresse				Adresse	
Code postal				Code postal	
Ville				Ville	
Pays				Pays	
Forme juridique				Forme juridique	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:		N° Agrément:		Visa : CGA	☒
				Viseur conventionné	☒
Nom					
Adresse					
Code postal					
Ville					
Forme juridique					

2023

2065BIS

IMPOT SUR LES SOCIETES - ANNEXE A LA 2065 - page N°1

Si déposé néant, cochez la case :	☒
-----------------------------------	-------------------------------------

I – RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS			
1	Montant global brut des distributions:	Payées par la société elle-même	0
		Payées par un établissement chargé du service des titres	0
2	Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:		0
3	Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		0
4	Montant des autres distributions:		0

5	Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %	0
6	Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%	0
7	Montant des revenus répartis	0
	Total (1 à 4)	0

J – RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS								
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant)		SARL	Sommes versées au cours de la période retenue pour l'assiette impôt stés					
- SARL : tous associés		Nbre parts soc. assoc. (2)	Année de verst (3)	Montant des sommes versées				
- SCA : associés gérants				À titre de traitements indemnités (4)	Représ., mission, déplact		Autres frais professionnels	
- SNC ou SCS associés en nom ou commandités					Indemnités forfaitaires (5)	Rembours. (6)	Indemnités forfaitaires (7)	Rembours. (8)
- SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants (1)								
Nom		0	-	0	0	0	0	0
Qualité								
Adresse								
Complément								
Code postal								
Ville								
Pays								

K - DIVERS	
Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)	
Nom ou dénomination	
Complément	
Adresse	
Complément	
Code postal	
Ville	
Adresses des autres établissements	
Adresse	
Complément	
Code postal	
Ville	

2023

2065BIS

IMPOT SUR LES SOCIETES - ANNEXE A LA 2065 - page N°2

L - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)		0
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		0
MVLT imposées	À 0 %	À 15 %	À 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	0	0	0
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	0	0	0
MVLT réalisée au cours de l'exercice	0	0	0
MVLT restant à reporter	0	0	0

M - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	0
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	0

2023

2050

1 - BILAN - ACTIF - page N°1

Si déposé néant, cochez la case :	☐
-----------------------------------	--------------------------

			Brut		Amortissements, provisions		Net N
Capital souscrit non appelé (I)			AA	0			0
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement		AB	0	AC	0	0
	Frais de développement		CX	0	CQ	0	0
	Concessions, brevets et droits similaires		AF	0	AG	0	0
	Fonds commercial (1)		AH	0	AI	0	0
	Autres immobilisations incorporelles		AJ	0	AK	0	0
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	0	AM	0	0
Immobilisations corporelles	Terrains		AN	0	AO	0	0
	Constructions		AP	0	AQ	0	0
	Installations techniques, matériel et outillages industriels		AR	0	AS	0	0
	Autres immobilisations corporelles		AT	0	AU	0	0
	Immobilisations en cours		AV	0	AW	0	0
	Avances et acomptes		AX	0	AY	0	0
Immobilisations financières (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence		CS	0	CT	0	0
	Autres participations		CU	3003	CV	0	3003
	Créances rattachées à participations		BB	0	BC	0	0
	Autres titres immobilisés		BD	0	BE	0	0
	Prêts		BF	0	BG	0	0
	Autres immobilisations financières		BH	0	BI	0	0
Total (II)			BJ	3003	BK	0	3003
Stocks	Matières premières, approvisionnements		BL	0	BM	0	0
	En cours de production de biens		BN	0	BO	0	0
	En cours de production de services		BP	0	BQ	0	0
	Produits intermédiaires et finis		BR	0	BS	0	0
	Marchandises		BT	0	BU	0	0
	Avances et acomptes sur commandes		BV	0	BW	0	0
Créances	Clients et comptes rattachés (3)		BX	0	BY	0	0
	Autres créances (3)		BZ	9484	CA	0	9484
	Capital souscrit appelé, non versé		CB	0	CC	0	0
Divers	V.M.P.(dont actions propres:)	0	CD	0	CE	0	0
	Disponibilités		CF	419028	CG	0	419028
Charges constatées d'avance (3)			CH	0	CI	0	0
Total (III)			CJ	428512	CK	0	428512
Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)			CW	0			0
Primes de remboursement des obligations (V)			CM	0			0
Ecart de conversion actif (VI)			CN	0			0
Total général (I à VI)			CO	431515	1A	0	431515

2023

2050

1 - BILAN - ACTIF - page N°2

Renvois 1	Dont Droit au bail		0
Renvois 2	Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	0
Renvois 3	Part à plus d'un an	CR	0

Clause de réserve de propriété	Immobilisations	0
	Stocks	0
	Créances	0

2023

2051

2 - BILAN - PASSIF avant répartition - page N°1

Si déposé néant, cochez la case :				☐	
					Exercice N
Capitaux propres	Capital social ou individuel versé (1).... dont:		0	DA	1000
	Primes d'émission de fusion ou d'apport			DB	0
	Écarts de réévaluation (2) dont écarts d'équivalence	EK	0	DC	0
	Réserve légale (3)			DD	100
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	0
	Réserves réglementées (3) (dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation de cours	B1	0	DF	0
	Autres réserves (dont relatives à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants)	EJ	0	DG	0
	Report à nouveau			DH	17424
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	83654
	Subventions d'investissement			DJ	0
	Provisions réglementées			DK	0
	Total (I)			DL	102178
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN	0	
Total (II)			DO	0	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	0
	Provisions pour charges			DQ	0
	Total (III)			DR	0
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	0
	Autres emprunts obligataires			DT	0
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	0
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI	0	DV	307003
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	0
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	0
	Dettes fiscales et sociales			DY	22218
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	0
	Autres dettes			EA	116
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	0
	Total (IV)			EC	329337
	Écarts de conversion de passif (V)			ED	0
	Total général (I à V)			EE	431515

2023

2051

2 - BILAN - PASSIF avant répartition - page N°2

Renvois			
Renvois 1	Écart de réévaluation incorporé au capital N	1B	0
Renvois 2	Dont Réserve spéciale de réévaluation 1959	FD	0
	Dont Écart de réévaluation libre	1D	0
	Dont Réserve de réévaluation 1976	1E	0
Renvois 3	Dont Réserve réglementée des plus-values à long terme	EF	0
Renvois 4	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	0
Renvois 5	Dont Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	0

2023

2052

COMPTE DE RESULTATS DE L'EXERCICE - page N°1

Si déposé néant, cochez la case :



		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	FA	0	FB	0	FC	0
	Production vendue - biens	FD	0	FE	0	FF	0
	Production vendue - services	FG	0	FH	0	FI	0
	Chiffre d'affaires nets	FJ	0	FK	0	FL	0
	Production stockée					FM	0
	Production immobilisée					FN	0
	Production immobilisée FN Subventions d'exploitation					FO	0
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)					FP	0
	Autres produits (1) (11)					FQ	0
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	0
Charges d'exploitation	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	0
	Variation de stock (marchandises)					FT	0
	Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	0
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	0
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)					FW	282
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	0
	Salaires et traitements					FY	0
	Charges sociales (10)					FZ	0
	Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortissements					GA	0
	Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provisions					GB	0
	Dotations d'exploitations sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	0
	Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	0
	Autres charges (12)					GE	0
	Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	282
1 - Résultat d'exploitation (I - II)						GG	-282
	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					GH	0
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					GI	0

2023

2052

COMPTE DE RESULTATS DE L'EXERCICE - page N°2

Produits financiers de participations (5)	GJ	106154
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK	0
Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	GM	0
Différences positives de change	GN	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO	0
Total des produits financiers (V)	GP	106154
Dotations financières aux amortissements et provisions	GQ	0
Intérêts et charges assimilées (6)	GR	0
Différences négatives de change	GS	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT	0
Total des charges financières (VI)	GU	0
2 - Résultat financier (V - VI)	GV	106154
3 - Résultat courant avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	GW	105872

2023

2053

4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite) - page N°1

Si déposé néant, cochez la case :

☐

		Exercice N	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	0
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	0
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	0
	Total produits exceptionnels (7) (VII)	HD	0
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	0
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital N	HF	0
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	0
	Total charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	0
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	0
Impôt sur les bénéfices (X)		HK	22218
Total des produits (I + III + V + VII)		HL	106154
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	22500
5 - BENEFICE OU PERTE (total produits - total des charges)		HN	83654

Renvois		Exercice N	
Renvois 1	Dont Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	0
Renvois 2	Dont Produits de locations immobilières	HY	0
	Dont Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8))	1G	0
Renvois 3	Dont Crédit bail mobilier	HP	0
	Dont Crédit bail immobilier	HQ	0
Renvois 4	Dont Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à dét. au (8))	1H	0
Renvois 5	Dont Produits concernant les entreprises liées	1J	0
Renvois 6	Dont Intérêts concernant les entreprises liées	1K	0
Renvois 6 bis	Dont Dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)	HX	0
Renvois 6 ter	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	0
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	0
Renvois 9	Dont Transferts de charges	A1	0
Renvois 10	Dont Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	0
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	0
Renvois 11	Dont Produits de redevances pour concessions de brevets et de licences	A3	0
Renvois 12	Dont Charges de redevances pour concessions de brevets et de licences	A4	0

Renvois 13	Dont primes et cotisations sociales professionnelles facultatives	A6	0	Obligatoires	A9	0
	Dont cotisations facultatives Madelin	A7	0			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	0			

2023

2053

4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite) - page N°2

Renvois 7	Exercice N	
Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	0	0

Renvois 8	Exercice N	
Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Montant de la charge antérieure	Produit antérieur
	0	0

2023

2054

5 - IMMOBILISATIONS - page N°1

Si déposé néant, cochez la case : ☐											
CADRE A - IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée		Acquisitions, créations, apports	
INCorp.	Frais d'établissement et de développement, brut début exercice TOTAL I					CZ	0	D8	0	D9	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles, brut début exercice TOTAL II					KD	0	KE	0	KF	0
CORPORELLES	Terrains					KG	0	KH	0	KI	0
	CONSTRUCT.	Sur sol propre	Dont composants	L9	0	KJ	0	KK	0	KL	0
		Sur sol d'autrui	Dont composants	M1	0	KM	0	KN	0	KO	0
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions	Dont composants	M2	0	KP	0	KQ	0	KR	0
	Inst. techniques, matériel et outillage industriels		Dont composants	M3	0	KS	0	KT	0	KU	0
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Installations générales, agencements, aménagements divers				KV	0	KW	0	KX	0
		Matériel de transport				KY	0	KZ	0	LA	0
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				LB	0	LC	0	LD	0
		Emballages récupérables et divers				LE	0	LF	0	LG	0
	Immobilisations corporelles en cours					LH	0	LI	0	LJ	0
	Avances et acomptes					LK	0	LL	0	LM	0
	TOTAL III					LN	0	LO	0	LP	0
	Participations évaluées par mise en équivalence					8G	0	8M	0	8T	0
Autres participations					8U	3003	8V	0	8W	0	
Autres titres immobilisés					1P	0	1R	0	1S	0	
Prêts et autres immobilisations financières					1T	0	1U	0	1V	0	
TOTAL IV					LQ	3003	LR	0	LS	0	
Total général (I + II + III + IV)					ØG	3003	ØH	0	ØJ	0	

2023

2054

5 - IMMOBILISATIONS - page N°2

CADRE B - IMMOBILISATIONS			Diminutions				Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence				
			Par virement de poste à poste		Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP	Frais d'établissement et de développement - TOTAL I		IN	0	CØ	0	DØ	0	D7	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles - TOTAL II		IO	0	LV	0	LW	0	1X	0	
CORPORELLES	Terrains		IP	0	LX	0	LY	0	LZ	0	
	CONSTRUCT	Sur sol propre	IQ	0	MA	0	MB	0	MC	0	
		Sur sol d'autrui	IR	0	MD	0	ME	0	MF	0	
		Inst. gales., agencements, aménagements constructions	IS	0	MG	0	MH	0	MI	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	0	MJ	0	MK	0	ML	0	
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Inst. gales., agencements, aménagements divers	IU	0	MM	0	MN	0	MO	0	
		Matériel de transport	IV	0	MP	0	MQ	0	MR	0	
		Matériel bureau et informatique, mobilier	IW	0	MS	0	MT	0	MU	0	
		Emballages récupérables et divers	IX	0	MV	0	MW	0	MX	0	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	0	MZ	0	NA	0	NB	0	
	Avances et acomptes		NC	0	ND	0	NE	0	NF	0	
	TOTAL III		IY	0	NG	0	NH	0	NI	0	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	0	ØU	0	M7	0	ØW	0
		Autres participations		I0	0	ØX	0	ØY	3003	ØZ	0
Autres titres immobilisés		I1	0	2B	0	2C	0	2D	0		
Prêts et autres immobilisations financières		I2	0	2E	0	2F	0	2G	0		
TOTAL IV			I3	0	NJ	0	NK	3003	2H	0	
Total général (I + II + III + IV)			I4	0	ØK	0	ØL	3003	ØM	0	

2023

2054BIS

5bis - TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Si déposé néant, cochez la case ☒

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice (col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
				Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
1	Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0	0	0
2	Fonds commercial	0	0	0	0	0	0
3	Terrains	0	0	0	0	0	0
4	Constructions	0	0	0	0	0	0
5	Installations techniques mat. et out. industriels	0	0	0	0	0	0
6	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
7	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0
8	Participations	0	0	0	0	0	0
9	Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0	0
10	TOTAUX	0	0	0	0	0	0
(1)	Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.						
(2)	Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.						
(3)	Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.						
(4)	Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 , b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.						
(5)	Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».						

CADRE B			
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL			
1	FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		0
2	FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	0
3	FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	0
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.			
Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.			
Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.			

2023

2055

6 - AMORTISSEMENTS - page N°1

Si déposé néant, cochez la case :



Cadre A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY	0	EL	0	EM	0	EN	0
Fonds commercial		RE	0	RF	0	RI	0	RJ	0
Autres immobilisations incorporelles		PE	0	PF	0	PG	0	PH	0
TOTAL I		RK	0	RM	0	RN	0	RO	0
Terrains		PI	0	PJ	0	PK	0	PL	0
Constructions	Sur sol propre	PM	0	PN	0	PO	0	PQ	0
	Sur sol d'autrui	PR	0	PS	0	PT	0	PU	0
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	0	PW	0	PX	0	PY	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	0	QA	0	QB	0	QC	0
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	0	QE	0	QF	0	QG	0
	Matériel de transport	QH	0	QI	0	QJ	0	QK	0
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	0	QM	0	QN	0	QO	0
	Emballages récupérables et divers	QP	0	QR	0	QS	0	QT	0
TOTAL II		QU	0	QV	0	QW	0	QX	0
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	0	ØP	0	ØQ	0	ØR	0

2023

2055

6 - AMORTISSEMENTS - page N°2

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9	0	N1	0	N2	0	N3	0	N4	0	N5	0	N6	0
Fonds commercial		RP	0	RQ	0	RR	0	RS	0	RT	0	RU	0	RV	0
Autres immobilisations incorporelles		N7	0	N8	0	P6	0	P7	0	P8	0	P9	0	Q1	0
TOTAL I		RW	0	RX	0	RY	0	RZ	0	SB	0	SC	0	SD	0
Terrains		Q2	0	Q3	0	Q4	0	Q5	0	Q6	0	Q7	0	Q8	0
Construction	Sur sol propre	Q9	0	R1	0	R2	0	R3	0	R4	0	R5	0	R6	0
	Sur sol d'autrui	R7	0	R8	0	R9	0	S1	0	S2	0	S3	0	S4	0
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	0	S6	0	S7	0	S8	0	S9	0	T1	0	T2	0
Installations techniques, matériel et outillage		T3	0	T4	0	T5	0	T6	0	T7	0	T8	0	T9	0
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agenc. et am. divers	U1	0	U2	0	U3	0	U4	0	U5	0	U6	0	U7	0
	Matériel de transport	U8	0	U9	0	V1	0	V2	0	V3	0	V4	0	V5	0
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	0	V7	0	V8	0	V9	0	W1	0	W2	0	W3	0
	Emballages récup. et divers	W4	0	W5	0	W6	0	W7	0	W8	0	W9	0	X1	0
TOTAL II		X2	0	X3	0	X4	0	X5	0	X6	0	X7	0	X8	0
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL	0					NM	0					NO	0
TOTAL GENERAL (I+II+III)		NP	0	NQ	0	NR	0	NS	0	NT	0	NU	0	NV	0
TOTAL GENERAL NON VENTILE (NP+NQ+NR)		NW	0		TOTAL GENERAL NON VENTILE (NS+NT+NU)			NY	0		TOTAL GENERAL NON VENTILE (NW-NY)			NZ	0

CADRE C						
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à évaluer			0	0	Z9 0	Z8 0
Primes de remboursement des obligations			0	0	SP 0	SR 0

2023

2056

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN - page N°1

Si déposé néant, cochez la case :



Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1		Augmentations: dotations 2		Diminutions: reprises 3		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	0	TA	0	TB	0	TC	0
Provisions pour investissement (art 237 bis A II)	3U	0	TD	0	TE	0	TF	0
Provisions pour hausse des prix (à détailler)	3V	0	TG	0	TH	0	TI	0
Amortissements dérogatoires (2)	3X	0	TM	0	TN	0	TO	0
Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ	0	IK	0	IL	0	IM	0
Autres provisions réglementées (à détailler)	3Y	0	TP	0	TQ	0	TR	0
Total (I)	3Z	0	TS	0	TT	0	TU	0
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	0	D4	0	D5	0	D6	0
Provisions pour litiges	4A	0	4B	0	4C	0	4D	0
Provisions pour garanties données aux clients	4E	0	4F	0	4G	0	4H	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	0	4K	0	4L	0	4M	0
Provisions pour amendes et pénalités	4N	0	4P	0	4R	0	4S	0
Provisions pour pertes de change	4T	0	4U	0	4V	0	4W	0
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	0	4Y	0	4Z	0	5A	0
Provisions pour impôts, montant au début de l'exercice (à détailler)	5B	0	5C	0	5D	0	5E	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F	0	5H	0	5J	0	5K	0
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO	0	EP	0	EQ	0	ER	0
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R	0	5S	0	5T	0	5U	0
Autres provisions pour risques et charges	5V	0	5W	0	5X	0	5Y	0
Total (II)	5Z	0	TV	0	TW	0	TX	0
Sur immobilisations incorporelles	6A	0	6B	0	6C	0	6D	0
Sur immobilisations corporelles	6E	0	6F	0	6G	0	6H	0
Sur immobilisations, titres mis en équivalence	02	0	03	0	04	0	05	0
Sur immobilisations, titres de participation	9U	0	9V	0	9W	0	9X	0
Sur immobilisations, autres immobilisations financières (à détailler)	06	0	07	0	08	0	09	0
Sur stocks et en cours	6N	0	6P	0	6R	0	6S	0
Sur comptes clients	6T	0	6U	0	6V	0	6W	0
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)	6X	0	6Y	0	6Z	0	7A	0
Total (III)	7B	0	TY	0	TZ	0	UA	0
Total général (I + II + III)	7C	0	UB	0	UC	0	UD	0
Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	0	UF	0		
Dont dotations et reprises - financières			UG	0	UH	0		
Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	0	UK	0		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à article 39-1-5 du CGI							10	0

2023

2056

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN - page N°2

Extensions				
Provisions pour hausse des prix				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations: dotation de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	0	0	0	0

Autres provisions réglementées				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations: dotation de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	0	0	0	0

Provisions pour impôts				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations: dotation de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	0	0	0	0

Autres provisions pour risques et charges				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations: dotation de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	0	0	0	0

Autres immobilisations financières				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations: dotation de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	0	0	0	0

Autres provisions pour dépréciation				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations: dotation de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	0	0	0	0

2023

2057

8 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE
L'EXERCICE - page N°1

Si déposé néant, cochez la case :

☐

Cadre A - Etat des créances					Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an	
De l'actif immobilisé	Créances rattachées à des participations				UL	0	UM	0	UN	0
	Prêts (1) (2)				UP	0	UR	0	US	0
	Autres immobilisations financières				UT	0	UV	0	UW	0
De l'actif circulant	Clients douteux ou litigieux				VA	0	0		0	
	Autres créances clients				UX	0	0		0	
	Créance représentative de titres prêtés ou mis en garantie (Provision pour dépréciation antérieurement constatée)			UO	0	ZI	0	0		
	Personnel et comptes rattachés				UY	0	0		0	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	0	0		0	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	0	0		0	
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	0	0		0	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN	0	0		0	
		Divers			VP	0	0		0	
	Groupe et associés (2)				VC	0	0		0	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	9484	5000		4484	
Charges constatées d'avance					VS	0	0		0	
Totaux					VT	9484	VU	5000	VV	4484
Renvoi 1	Montant des prêts accordés en cours d'exercice				VD	0				
	Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice				VE	0				
Renvoi 2	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF	0				

2023

2057

8 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE - page N°2

Cadre B - Etat des dettes		Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y	0	0		0	0
Autres emprunts obligataires (1)		7Z	0	0		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	À 1 an maximum à l'origine	VG	0	0		0	0
	À + de 1 an à l'origine	VH	0	0		0	0
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	0	0		0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	0	0		0	0
Personnel et comptes rattachés		8C	0	0		0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	0	0		0	0
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	22218	22218		0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	0	0		0	0
	Obligations cautionnées	VX	0	0		0	0
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	0	0		0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	0	0		0	0
Groupe et associés (2)		VI	307003	7003		300000	0
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	116	116		0	0
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		Z2	0	0		0	0
Produits constatés d'avance		8L	0	0		0	0
Totaux		VY	329337	VZ	29337	300000	0

Renvoi 1	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	0
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	0
Renvoi 2	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	0

2023

2058A

9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL - page N°1

Si déposé néant, cochez la case :								☐	
I - REINTEGRATIONS								Exercice N	
Bénéfice comptable de l'exercice								WA	83654
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés								WB	0
Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	0	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	0	)	XE	0	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	0	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	0				
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	0	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	0				
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	0	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles	XX	0	)	XW	0	
Amendes et pénalités	WJ	0	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ	0				
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI								XY	0
Impôt sur les sociétés								I7	22218
Quote-part(Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	0	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI	L7	0	)	K7	0	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)					I8	0	
		- imposées au taux de 0%					ZN	0	
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs	- Plus-values nettes à court terme					WN	0	
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO	0	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								XR	0
Réintég. div. (extension 1) DONT :	Intérêts excédentaires	SU	0	Zones d'entreprises	SW	0	WQ	0	
	Quote part de 12% des plus-values à taux zéro	M8	0						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y1	0
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	0
TOTAL I								WR	105872

2023

2058A

9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL - page N°2

II - DEDUCTIONS										Perte comptable de l'exercice	WS	0
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.											WT	0
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc.											WU	0
Plus values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour entreprises à l'I.R.)											WV	0
Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 0% (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)											WH	0
Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 19%											WP	0
Plus values nettes à long terme - imputées sur les moins values nettes à lg terme antér.											WW	0
Plus values nettes à long terme - imputées/déficits antérieurs											XB	0
Autres plus-values imposées au taux de 19%											I6	0
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée											WZ	0
Régime des sociétés mères et des filiales Produit net des actions et parts d'intérêts:					(	Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation	2A	0	)	XA	0	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)											ZX	0
Mesures d'incitation	Dédutions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer										ZY	0
	Majoration d'amortissement										XD	0
	Abattement sur bénéfices et exonérations	Entreprise nouvelle 44 septies (reprise d'entreprise en difficulté)	K9	0	Entreprises nouvelles art. 44 sexies	L2	0	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	0	XF	0
					Société d'investissements immobiliers cotée	K3	0	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	0		
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	0V	0	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	0	Zone franche d'activités NG (art. 44 quaterdecies)	XC	0		
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	0	Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	PC	0	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	0		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS	0	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	(	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	0	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH	0	)	XG	0		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA	0	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC	0					
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB	0	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD	0					
		Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI	0	Créance dé gagée par le report en arrière de déficit	ZI	0					
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL	0								
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2	0	

2023

2058A

9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL - page N°3

III - RESULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	0
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.	Bénéfice (I - II)	XI	105872		
	Déficit (II-I)			XJ	0
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)		ZL	0		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)				XL	0
RESULTAT FISCAL	BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT (ligne XO)	XN	105872	XO	0

Extensions

I - REINTEGRATIONS DIVERSES	Exercice N
Libellé	Montant
	0

II - DEDUCTIONS DIVERSES	Exercice N
Libellé	Montant
	0

2023

2058B

10 - DEFICITS INDEMNITES POUR CONGES A PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

Si déposé néant, cochez la case :	☒
-----------------------------------	-------------------------------------

I - SUIVI DES DEFICITS					
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	0	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4BIS	0	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4TER	0
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)			K5	0	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	0	
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	0	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	0	

II - INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés	ZT	0

III - PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT				
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles	ZV	0	ZW	0

Provisions pour risques et charges				
		0		0
Total des provisions pour risques et charges	8X	0	8Y	0

Provisions pour dépréciation				
		0		0
Total des provisions pour dépréciation	9D	0	9E	0

Charges à payer				
		0		0
Total des provisions pour charges à payer	9K	0	9L	0

Totaux (Cadre III)	YN	0	YO	0
Totaux à reporter au tableau 2058-A	Ligne WI		Ligne WU	

CONSEQUENCES DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction		Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1	0	0	0

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

2023

2058C

11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS - page N°1

Si déposé néant, cochez la case :			☐
Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent			
ORIGINES			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		ØC	3683
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		ØD	13741
Prélèvements sur les réserves		ØE	0
TOTAL I		ØF	17424
AFFECTATIONS			
Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	0
	- Autres réserves	ZD	0
Dividendes		ZE	0
Autres répartitions		ZF	0
Report à nouveau		ZG	17424
TOTAL II		ZH	17424

Renseignements divers							Exerc. N			
Engagements		Engagements de crédit-bail mobilier	(	Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7	0	)	YQ	0	
		Engagements de crédit-bail immobilier							YR	0
		Effets portés à l'escompte et non échus							YS	0
Détails des postes	Autres achats et charges externes	Sous-traitance							YT	0
		Locations, charges locatives et de copropriété	(	Dont loyers des biens pris en location pour une durée >6 mois	J8	0	)	XQ	0	
		Personnel extérieur à l'entreprise							YU	0
		Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	0
		Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV	0
		Autres comptes	(	Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	0	)	ST	282	
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052							ZJ	282
	Impôts et taxes	Taxe professionnelle, CFE, CVAE							YW	0
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	(	Dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS	0	)	9Z	0	
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052							YX	0
TVA		Montant de la TVA collectée							YY	0
		Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	0
Divers		Montant brut des salaires							ØZ	0
		Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition							ØS	0
		Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société							ZK	0
		Numéro de centre de gestion agréé	XP			Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI			ZR	0
		Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG	0
		Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH	0

2023

2058C

11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS - page N°2

Régime de groupe	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre	JA	0	Plus values à 15%	JK	0	Plus values à 0%	JL	0
				Plus values à 19%	JM	0	Imputations	JC	0
	Groupe : résultat d'ensemble	JD	0	Plus values à 15%	JN	0	Plus values à 0%	JO	0
				Plus values à 19%	JP	0	Imputations	JF	0
				Sté mère/ filiale?	JH	-	N° SIRET de la société mère	JJ	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

2023

2059A

12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES - page N°1

Si déposé néant, cochez la case	☒
---------------------------------	-------------------------------------

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE					
Nature et date d'acquisition des éléments cédés	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
	0	0	0	0	0

B- PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées			
I - Immobilisations						
Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19%
			19%	15% ou 12,8%	0%	
0	0	0	0	0	0	0
II - Autres éléments						
		Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19%
			19%	15% ou 12,8%	0%	
Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés		0				0
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		0				0
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		0				0
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement		0				0
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moinsvalues à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice			0	0	0	
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme			0	0	0	
Divers (à détailler)		0	0	0	0	0
TOTAL		0	0	0	0	0
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme		(A)	(B)			(C)
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (ventilation par taux)						
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 %						

Renvoi 1	Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.
----------	--

2023

2059A

12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES - page N°2

Extension					
Autres éléments : divers	Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus-values taxables à 19%
	Court terme	Long terme			
		19%	15% ou 12,8%	0%	
	0	0	0	0	0

2023

2059B

13 - AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Si déposé néant, cochez la case	☒
---------------------------------	-------------------------------------

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME						
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Origine			Montant net des plus values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à intégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	Sur 3 ans (entreprises IR)		0		0	0
	Sur 10 ans		0		0	0
	Sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)		0		0	0
TOTAL 1			0		0	0
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie		Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	Sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2	0	0	0	0
	Sur 10 ans ou sur une autre durée:	N-1	0	0	0	0
		N-2	0	0	0	0
		N-3	0	0	0	0
		N-4	0	0	0	0
		N-5	0	0	0	0
	Au titre de:	N-6	0	0	0	0
		N-7	0	0	0	0
		N-8	0	0	0	0
		N-9	0	0	0	0
TOTAL 2			0	0	0	0

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS					
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		☐
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
		0	0	0	0
Total Plus-values réintégrées dans les résultats des sociétés bénéficiaires des apports		0	0	0	0

2023

2059C

14 - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Si déposé néant, cochez la case :	☒
-----------------------------------	-------------------------------------

Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%	0
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)	0
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 la sexies- 0)	0

I SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU.				
Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVL de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins values à 12,8%
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N	0		0
	N-1	0	0	0
	N-2	0	0	0
	N-3	0	0	0
	N-4	0	0	0
	N-5	0	0	0
	N-6	0	0	0
	N-7	0	0	0
	N-8	0	0	0
	N-9	0	0	0
	N-10	0	0	0

I SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES						
Origine (1)		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice (6)	Solde des moinsvalues à reporter (7)
		À 19%, ou 15% (2)	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (3)	À 15% ou 19% (4)		
Moins-values nettes	N	0	0		0	0
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1	0	0	0	0	0
	N-2	0	0	0	0	0
	N-3	0	0	0	0	0
	N-4	0	0	0	0	0
	N-5	0	0	0	0	0
	N-6	0	0	0	0	0
	N-7	0	0	0	0	0
	N-8	0	0	0	0	0
	N-9	0	0	0	0	0
	N-10	0	0	0	0	0

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

2023

2059D

15 - RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Si déposé néant, cochez la case :	☒
-----------------------------------	-------------------------------------

I Situation du compte affecté à l'enregistrement de la réserve spéciale pour l'exercice N		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10%	Taxées à 15%	Taxées à 18%	Taxées à 19%	Taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N- 1)	1	0	0	0	0	0
Réserves figurant au bilan des stés absorbées au cours exercice	2	0	0	0	0	0
Total 1 et 2	3	0	0	0	0	0
Prélèvements opérés donnant lieu à complément d'IS	4	0	0	0	0	0
Prélèvements opérés ne donnant pas lieu à complément d'IS	5	0	0	0	0	0
Total 4 et 5	6	0	0	0	0	0
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7	0	0	0	0	0

II Réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours (art 39-1-5, alinéas 5, 6 et 7)				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Pas lieu à complément d'impôt	
0	0	0	0	0

2023

2059E

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE - page N°1

Si déposé néant, cochez la case :	☒
-----------------------------------	-------------------------------------

Désignation de l'entreprise :	SARL 3M PIERRE
Exercice ouvert le :	Et clos le :

DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	YP		0
Dont apprentis	YF		0
Dont handicapés	YG		0
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		0

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		0
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		0
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		0
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		0
Total 1	OX		0
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		0
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		0
Subventions d'exploitation reçues	OF		0
Variation positive des stocks	OD		0
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		0
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		0
Total 2	OM		0
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		0
Variation négative des stocks	OQ		0
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR		0
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		0
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		0
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		0
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		0
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		0
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		0
Total 3	OJ		0

IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée: Total 1 + Total 2 - Total 3	OG		0

2023

2059E

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE - page N°2

V Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)			SA 0
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-etablissement au sens de la CVAE			EV ☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)			GX 0
Effectifs au sens de la CVAE			EY 0
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)			HX 0
Période de référence	Du	Au	
Date de cessation		HR	

2023

2059F

Bénéfices industriels et commerciaux - Impôt sur les sociétés, Régime réel normal

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société	
Si déposé néant, cochez la case :	☐

Désignation de l'entreprise	SARL 3M PIERRE	N° SIRET	82456459500018
Date de clôture de l'exercice	31/12/2022		

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	0
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	1000

I - CAPITAL DETENU PAR DES PERSONNES MORALES				
Forme juridique	Dénomination	Complément de dénomination	Numéro SIREN	Adresse
Complément adresse	Lieu-dit, hameau	Code postal	Ville	
Pays	% de détention	0		

II - CAPITAL DETENU PAR DES PERSONNES PHYSIQUES					
Nom Prenom RAVAU Marine	Nom marital GAUTHIER	Nombre de parts 334	% de détention 33.34	Date de naissance 17/06/1989	
Département de naissance 69	Commune de naissance STE FOY LES LYON	Pays de naissance FRANCE	Adresse : numéro, type et nom voie 3 avenue Saint Agnan		
Complément de distribution	Lieu-dit, hameau	Code postal 06300	Ville NICE		
Pays FRANCE					
Nom Prenom RAVAU Morgane	Nom marital GLATIGNY	Nombre de parts 333	% de détention 33.33	Date de naissance 09/11/1992	
Département de naissance 69	Commune de naissance LYON 2ème	Pays de naissance FRANCE	Adresse : numéro, type et nom voie 15 rue de Montbrillant		
Complément de distribution	Lieu-dit, hameau	Code postal 69003	Ville LYON		
Pays FRANCE					
Nom Prenom RAVAU Maxence	Nom marital	Nombre de parts 333	% de détention 33.33	Date de naissance 14/11/1995	
Département de naissance 69	Commune de naissance LYON 2ème	Pays de naissance FRANCE	Adresse : numéro, type et nom voie 11 Impasse des Mures		
Complément de distribution	Lieu-dit, hameau	Code postal 69005	Ville LYON		
Pays FRANCE					

2023

2059G

Bénéfices industriels et commerciaux - Impôt sur les sociétés, Régime réel normal
FILIALES ET PARTICIPATIONS

Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital			
Si déposé néant, cochez la case :			☐
Désignation de l'entreprise	SARL 3M PIERRE	N° SIREN	82456459500018
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE		P5	1
Forme juridique SAS	Dénomination HUDSON RENDEMENT	Complément 1	N° SIREN (si société en France) 827466434
Adresse : Numéro type et nom voie 15 rue des Archers			
Complément de distribution	Code postal 69002	Ville LYON	Pays FRANCE
Pourcentage de détention 4.62			

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 431.515 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice comptable de 83.654 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30.04.2023 par le gérant.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L 123-28), du règlement de l'ANC N° 2016-07, homologué par arrêté du 26/12/2016, relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) ainsi que selon les normes définies par le plan comptable notarial approuvé par arrêté du 22 juillet 1988, modifié par l'arrêté du 6 décembre 2000.

La Société utilise pour sa comptabilité le logiciel CIEL COMPTA.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code du commerce, du décret comptable du 29.11.83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais associés).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Les principales durées d'amortissements sont les suivantes :

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Logiciel : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 4 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 4 à 5 ans

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.



Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice pouvant avoir une incidence sur la situation financière ou le résultat de l'exercice n'est à signaler.



SARL 3M PIERRE
SARL au capital de 1.000 Euros.
11 Impasse des Mures – 69005 LYON
824 564 595 RCS LYON

PROCES VERBAL DE LA DELIBERATION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES
DU 29 JUIN 2023
 (Approbation des comptes)

A LYON 5ème, 11 Impasse des Mures

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS
Le VINGT NEUF JUIN à 20 h.

Les membres de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur la convocation du Gérant.

La séance est ouverte sous la présidence du Gérant.

Madame Marine GAUTHIER, Gérante	
propriétaire de	334 parts
Madame Morgane RAVAU	
propriétaire de	333 parts
Monsieur Maxence RAVAU	
Propriétaire de	333 parts

Soit un total de	1000 parts

Les associés présents possèdent la totalité des parts sociales.

Le Président déclare en conséquence que l'assemblée est régulièrement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le Président dépose ensuite devant l'assemblée et met à disposition de ses membres :

- Un exemplaire de la lettre de convocation adressée à tous les associés,
- Le projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée,
- Ainsi que tous les documents prévus par la loi et les règlements.

L'assemblée lui en donne acte.

Le Président rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée ainsi conçu :

ORDRE DU JOUR

- Examen et approbation du bilan, compte de résultat et de l'annexe dudit exercice,
- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats
- Questions diverses.

Ng

Le Président fait constater par tous les membres présents que tous les documents prévus par la loi leur ont été adressés en même temps que la convocation à la présente réunion, et que, pendant le délai légal de quinze jours, ces mêmes documents ont été tenus à leur disposition au siège social.

Les résolutions suivantes sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, approuve tels qu'ils ont été présentés, le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 ainsi que toutes les opérations traduites par lesdits comptes.

L'assemblée générale donne, au Gérant de la SARL 3M PIERRE, quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice écoulé.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur la proposition de la gérance, constate que l'exercice clos le 31 Décembre 2022 se traduit par un bénéfice comptable de 83.654,11 euros et qu'il n'y a pas eu de plus-value nette à long terme.

Ce bénéfice sera affecté en totalité au compte report à nouveau qui au 31.12.2022 présente un solde créditeur de 17.423,88 euros. Ce compte sera alors après affectation créditeur de la somme de 101.077,99 euros.

Aucune distribution de dividendes n'a encore été faite.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice ne comportent aucunes dépenses non admises dans les charges déductibles par l'Administration Fiscale, telles qu'énoncées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h45.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les associés.

Fait à LYON le 30 juin 2023

Conforme à l'original du procès-verbal

Signature de la Gérance : **Madame Marine GAUTHIER**

